

ENJEUX

Ile-de-France

L'économie francilienne en bref

LE NUMÉRIQUE BOUSCULE ÉDITEURS ET LIBRAIRES FRANCILIENS

*Avec 8 emplois sur 10
situés en Ile-de-France,
le secteur français de
l'édition se révèle
largement francilien.
Comment établissements
et emplois se déploient-ils
dans la région-capitale ?
Comment le secteur
aborde-t-il
les changements induits
par le livre numérique
et l'arrivée de nouveaux
opérateurs
sur ce marché ?
Et quel avenir pour les
librairies ?*

UNE ACTIVITÉ TRÈS PARISIENNE

Avec 11 280 salariés en 2009, l'Ile-de-France représente 80 % des emplois de l'édition française, et près de 60 % de ses établissements : la région parisienne, et plus spécifiquement Paris, est le cœur névralgique du secteur. La capitale regroupe en effet 75 % des 2 577 établissements franciliens, en particulier sur la rive gauche : le 6^{ème} arrondissement de Paris en regroupe à lui seul 12 %, avec le quartier historique de l'édition, Saint-Germain des Près, et les arrondissements voisins : les 5^{ème} (quartier Latin), 7^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} arrondissements. Hors de la capitale, Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret, sièges des groupes de communication, mais aussi Versailles, sont les principales implantations des maisons d'édition. En effet depuis quelques années s'opère une légère déconcentration, très progressive, de la capitale vers les Hauts-de-Seine (Montrouge), et dans une moindre mesure vers la Seine-Saint-Denis. Toutefois on ne voit pas encore se dessiner un "pôle édition" hors de Paris, et si les entrepôts et services logistiques, nécessitant de l'espace, se situent en banlieue (Hachette à Maurepas), les sièges sociaux

restent, dans leur très large majorité, dans la capitale.

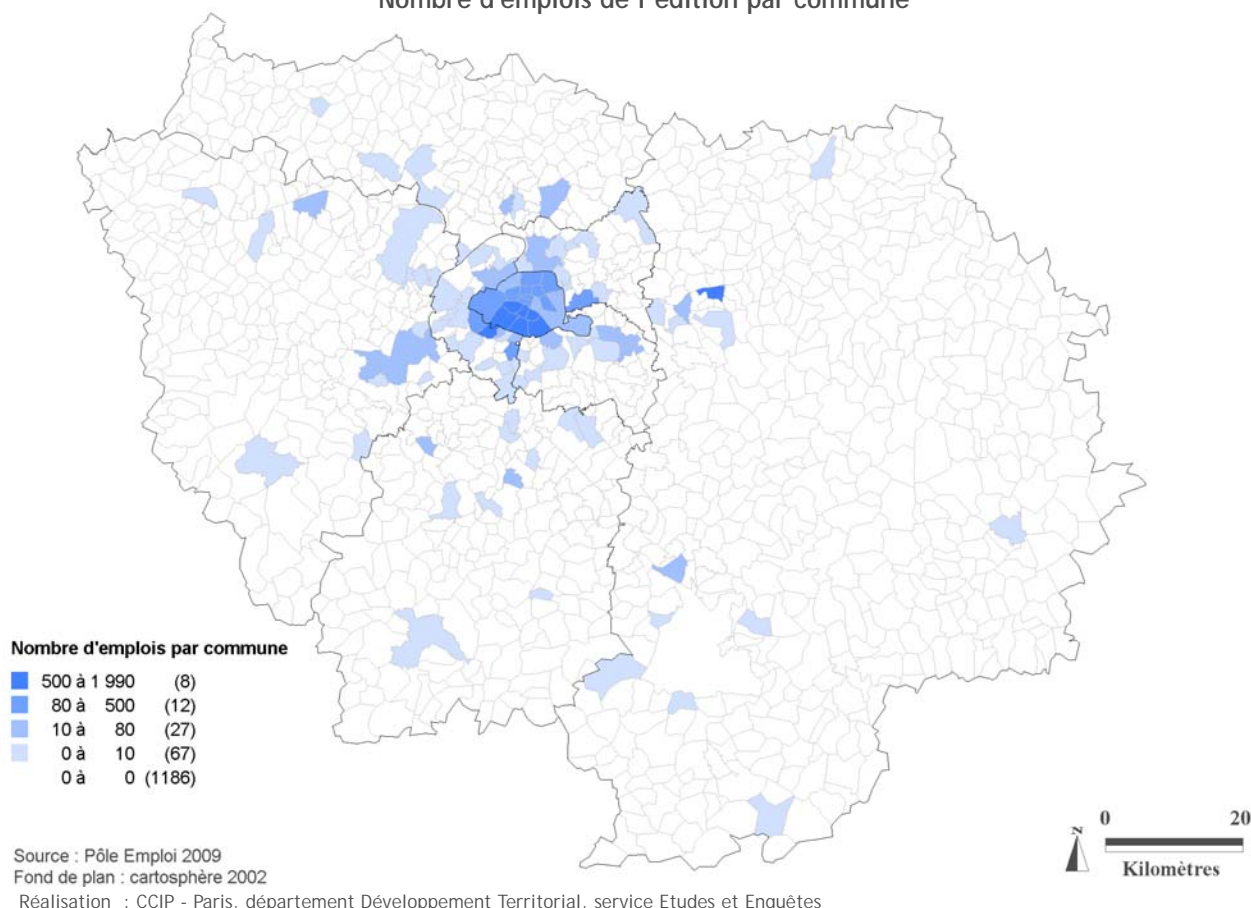
DE NOMBREUSES STRUCTURES SANS SALARIÉ

Le secteur de l'édition comprend de très nombreuses structures qui n'ont aucun salarié (67 % des structures de la région). En effet les petits éditeurs travaillent très souvent seuls en associé-gérant, ou avec des jeunes dans le cadre de leur formation. De nombreux métiers de l'édition sont occupés par des travailleurs free-lance : correcteurs, traducteurs, imprimeurs, parfois même directeurs de collection. Les quelques établissements de 100 salariés et plus sont à près de 90 % situés dans la capitale, ce sont en général les sièges sociaux, où se trouvent les services administratifs et financiers, marketing, et littéraires.

DES EFFECTIFS EN BAISSÉ

Ces dernières années, les effectifs de l'édition ont diminué (- 24 % entre 1998 et 2009), les baisses étant particulièrement marquées après le retournement conjoncturel de 2001 et la crise économique et financière de 2008. Des maisons d'édition ont fermé leurs portes, d'autres ont été

Nombre d'emplois de l'édition par commune



amenées à externaliser de nombreux emplois face aux difficultés économiques : ainsi les correcteurs, autrefois salariés des maisons d'édition, sont aujourd'hui souvent du personnel free-lance. Parallèlement, le nombre d'établissements dans la région augmentait de 3 % entre 2000 et 2009. Cette croissance cache toutefois une évolution contrastée, alternant légère baisse, stabilité, et légère croissance du total des établissements selon les années. Paris a connu une grande stabilité du nombre de ses établissements, alors que la petite couronne voyait ses maisons d'édition croître de 17 %, et la grande couronne de 12 %. Il est probable que les nouvelles structures aient été découragées de s'implanter dans la capitale par le prix élevé des loyers parisiens et aient ainsi privilégié l'économie au prestige en préférant la banlieue.

DES MAISONS D'ÉDITION DE TAILLES TRÈS DIVERSES

Le secteur français de l'édition est traditionnellement décrit comme une "oligopole à frange", avec quelques grands groupes dominant le marché, mais permettant néanmoins à de nombreuses structures de se développer à leur frange, sur des créneaux plus ou moins étroits. Selon l'enquête 2010 du Syndicat National de l'Édition, 12 maisons d'édition font plus de 50 M d'euros de chiffre d'affaires (54,9 M en 2009) et représentent 45 % des effectifs. 118 maisons d'édition font moins de 1 M d'euros de chiffre d'affaires et représentent 3,3 % des effectifs. L'Ile-de-France concentre à la fois de grands groupes internationaux, des maisons de taille moyenne et de très petites structures. Des modes d'activité de type artisanal cohabitent donc avec des entreprises de dimension mondiale. Le MOTif, observatoire

du livre et de l'écrit en Ile-de-France, dénombre dans la région plus de 1 000 maisons d'édition, ainsi que 24 groupes parmi les plus importants du paysage éditorial français, et estime le chiffre d'affaires francilien à 1,9 milliard d'euros, dont les trois quarts pour Paris. Les filiales des grands groupes internationaux de communication y occupent une place essentielle.

LE LIVRE NUMÉRIQUE, UN MARCHÉ ENCORE CONFIDENTIEL

Le marché du livre représente un poids symbolique important en termes de vitalité culturelle. C'est un marché mature qui ne connaît pas de très fortes variations, à la hausse comme à la baisse. Bien que fortement corrélé au PIB, le marché du livre résiste plutôt bien à la crise : le livre reste le bien culturel le plus vendu (54 % du marché des biens culturels selon le panel GfK) en particulier en raison

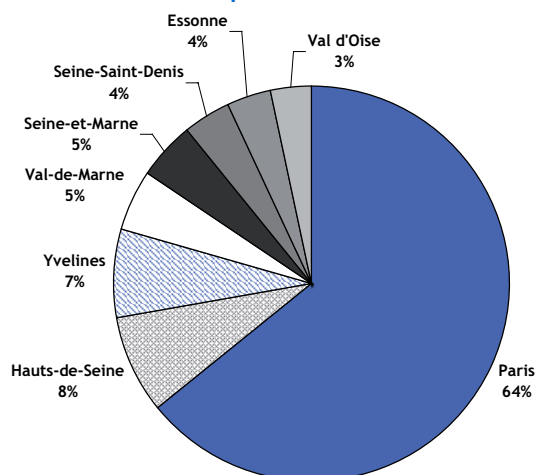
de son prix peu élevé. Mais la croissance du marché est faible, même pour les grands groupes d'édition. La plupart des petits éditeurs font face à des soucis de trésorerie, de diffusion-distribution, et à la difficulté d'être référencés chez les détaillants, ce qui les empêche souvent de vraiment préparer l'arrivée du livre numérique. En revanche, chez les grands éditeurs, il s'agit d'une préoccupation essentielle.

En France, le livre numérique n'occupe actuellement qu'une très faible part des ventes (environ 1 %) contre environ 8 % aux Etats-Unis, mais sa part devrait représenter 5 à 10 % à l'horizon 2015, puis sa croissance devrait s'accroître. La montée en puissance du marché du livre numérique dépendra de la diffusion de ses outils de lecture, et donc de la baisse de leurs prix, encore élevés à ce jour. Le monde de l'édition s'efforce aussi de ne pas reproduire les mêmes erreurs que l'industrie musicale : c'est ainsi qu'il juge indispensable qu'une offre légale attractive à des prix modérés soit disponible afin de lutter contre le téléchargement illégal.

Si on considère souvent que le livre numérique va engendrer des réductions de coût (fabrication, logistique), les éditeurs soulignent qu'il génère surtout des frais supplémentaires : les investissements dans le numérique sont à revoir sans cesse en fonction des évolutions technologiques, et les coûts de numérisation sont élevés car il ne s'agit pas de numérisation simple, mais de création d'une base de données interactive. Surtout, les plates-formes de distribution d'e-books génèrent des coûts importants et même si le marché numérique se développe très vite, les chiffres d'affaires en valeur absolue sont tellement faibles qu'ils sont très loin de couvrir les investissements.

Editeurs et libraires ont obtenu que soit transposé pour les livres numériques l'environnement favorable qui a permis le dévelop-

Les librairies d'Ile-de-France en 2009 : répartition par département



Source : Insee, Sirène, 2009

pement d'une économie viable autour du livre imprimé : un prix fixé par l'éditeur, grâce à la loi pour le prix unique du livre numérique, (lorsqu'il est identique au livre édité en papier), et une TVA réduite. Ces éléments doivent permettre de préserver les marges des éditeurs pour rémunérer les auteurs, assurer la diversité éditoriale et la survie d'un réseau de librairies, et éviter que les grands opérateurs internationaux (Amazon, Google, Apple) fixent les prix à la place des éditeurs, des prix trop bas pour la rémunération de la création.

LES LIBRAIRIES FRANCILIENNES : NOMBREUSES, MAIS EN DIFFICULTÉ

L'Ile-de-France compte le réseau le plus dense de librairies du pays. Avec 1 084 librairies en 2009, la région représente 27 % du total français, et ses 3 396 salariés représentent 28 % des effectifs nationaux. Près des deux tiers des librairies franciliennes se trouvent à Paris, qui concentre librairies généralistes et spécialisées. Les autres départements franciliens ne représentent chacun qu'une faible part des établissements du commerce du livre. Dans son étude "Les librairies franciliennes", le MOTif indique que sur 1 300 communes, 276 (20 %) ont au moins une librairie, mais que la répartition territoriale est inégale : si Paris compte 1 librairie pour 4 000 habitants, en Seine-Saint-

Denis, on en trouve 1 pour environ 46 000 habitants. Les librairies de la région sont de petite taille : 45 % d'entre elles n'ont pas de salarié.

Le nombre de librairies a baissé de 6 % entre 2000 et 2009. Les effectifs des librairies ont parallèlement diminué : - 7 % sur la même période. Cette baisse est surtout marquée en petite couronne (- 18 %), alors qu'elle est plus modérée en grande couronne (- 9 %) et à Paris (- 5 %). La forte concurrence des grandes surfaces et de la vente sur internet a entraîné une baisse de fréquentation et a joué un rôle important dans la diminution du nombre de librairies, tout comme l'effondrement du panier moyen du client, lié à la tendance à la baisse des habitudes de lecture. Les coûts élevés et croissants des charges fixes, en raison notamment du coût des loyers, ainsi que des frais de personnel, ont entraîné des difficultés de trésorerie à l'origine de la fermeture de nombreuses librairies indépendantes de petite taille, surtout dans les quartiers du centre de Paris. Il faut noter que la baisse des emplois dans les librairies est plus élevée en Ile-de-France qu'au niveau national où elle n'est que de 1 % entre 2000 et 2009. Les loyers sont quant à eux un problème majeur, en particulier à Paris, et s'il existe un dispositif de la Semaest qui prend en charge la rénovation de locaux, il n'y a pas d'aide aux loyers proprement dite.

L'enquête annuelle de l'INSEE sur les librairies révèle ainsi une fragilité économique du secteur, avec un profit limité à 1,4 % du chiffre d'affaires en moyenne, et une faible capacité d'investissement. Dans son rapport "Situation économique de la librairie indépendante", Antoine Gallimard indiquait que 23 % des librairies françaises ont un résultat courant négatif, pourcentage qui monte à 31 % pour les petites librairies (au chiffre d'affaires inférieur à 1 M d'euros).

Devant la contraction du marché du livre, il est très possible que le nombre de librairies diminue fortement dans les années à venir - peut-être au profit de grandes librairies de centre-ville - et ce d'autant plus que va bientôt se poser le problème de la transmission pour les nombreuses librairies nées dans les années 80, à la faveur de la loi Lang. Leurs

dirigeants, nés dans les années 50, seront potentiellement nombreux à partir en retraite dans les dix prochaines années. Or il est difficile pour ces libraires de trouver un repreneur motivé par une activité peu rentable.

UN AVENIR SOMBRE POUR LES LIBRAIRIES ?

Ces dernières années la part de marché des ventes en ligne a fortement augmenté, pour atteindre 9 % des ventes totales de livres en valeur, et 8 % en volume. Ce circuit se situe derrière les librairies indépendantes (40 % des ventes en valeur), les grandes surfaces culturelles (31 %) et la grande distribution (20 %), mais connaît une croissance rapide. Amazon.com et Fnac.com représentent environ 70 % du marché de la vente en ligne, et semblent avoir pris un avantage compétitif que les libraires ne

pourront plus rattraper, même après la création de "1001 librairies.com", portail de la librairie indépendante. Conscients d'avoir manqué le coche de la vente en ligne de livres imprimés, les libraires ne veulent pas prendre le même retard pour le livre numérique. Mais il est probable que beaucoup d'entre eux auront des difficultés à se former au numérique, et à disposer des outils pour commercialiser des e-books. Et les difficultés des libraires américains (5 000 librairies indépendantes en 2000, 1 350 en 2010), et la faillite de Borders, la deuxième chaîne de libraires des Etats-Unis, ne sont pas de bon augure. Or la fragilisation de l'important réseau de libraires est une réelle menace pour le secteur éditorial.

Bénédicte GUALBERT

Note méthodologique

Cette étude analyse le secteur de l'édition de livres uniquement, identifié par l'INSEE sous le code NAF 58.11Z. Le secteur de la librairie étudié correspond au code NAF 47.61Z (commerce de détail de livres en magasin spécialisé).

Pour en savoir plus :

Cet Enjeux est un extrait d'une étude plus complète : "Les éditeurs franciliens à l'heure de la révolution numérique", Les Cahiers du CROCIS, n°36, juillet 2011.

- Le MOTif, Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France, 6, villa Marcel-Lods, Passage de l'Atlas, 75019 Paris - www.lemotif.fr
- Syndicat National de l'Édition, 115 boulevard Saint-Germain 75006 Paris - www.sne.fr
- Syndicat de la Librairie Française, Hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris - www.syndicat-librairie.fr
- "Éditeurs d'Ile-de-France", Françoise Claustres et Hélène Spoladore pour le MOTif, mars 2011
- "Édition de livres", Xerfi 700, août 2010
- "L'édition en perspective, 2009-2010", Syndicat National de l'Édition
- "Les librairies franciliennes", Cécile Toutou, Tosca Consultants pour le MOTif, juin 2009

CROCIS de la CCIP - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@ccip.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.ccip.fr

- Secrétaire général : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Industrie - Démographie d'entreprise : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD ; Catherine PICO
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Vanessa BUSSCHOTS

Directeur de la publication : Pierre TROUILLET
Directeur de la rédaction : Jean-Louis SCARINGELLA
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source
Dépot légal : juin 2011
ISSN : 1266-3255